



LINAS, le 22/02/2002  
réf. : 02/ 01148/ PTT/ 12

à l'attention de M. DE MONTEQUIOU

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, en 2 exemplaire(s),  
le procès-verbal n° : 02/ 01148

Vous souhaitant bonne réception de ces documents, nous vous prions d'agréer,  
Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Loup MARDUEL  
Directeur Technique

ZB- 2-02;10:06 ;

,733 0143488804 # 37 4



Direction Technique  
Aérodrome de Linas-Monlhéry  
BP 212 - 91311 Monlhéry cedex France  
Tél. 33/ (0)1 69.80.17.00  
Télécopie 33/ (0)1 69 80 17 17



- DEMANDEUR** : CLEAN AIR AS  
O.J broche gt 12 postboks 2613  
5836 bergen NORWAY
- OBJET DES ESSAIS** : Essais en vue du contrôle de la conformité d'un système de récupération des vapeurs selon les méthodes gravimétriques et volumétriques, définies dans l'annexe 1 des arrêtés ministériels du 17 mai 2001, relatifs à la réduction des émissions de composés organiques volatils liés au ravitaillement en essence des véhicules à moteur dans les stations-service d'un débit d'essence compris entre 500 et 3000 m<sup>3</sup> par an ou d'un débit d'essence supérieur à 3000 m<sup>3</sup> par an.
- ELEMENTS SOUMIS AUX ESSAIS** : Pistolet : ELAFLEX ZVA GRV3  
Flexible : ELAFLEX SLIMLINE  
Organe déprimogène : GAST PBB-10  
Système de régulation : CLEANAIR CA-40/80
- CONCLUSION** : Le système de récupération des vapeurs présenté par la société CLEAN AIR AS est conforme aux dispositions de l'annexe 1 définies dans les arrêtés précités.

Monlhéry, le 12/02/02

**J.P.LAVEAU**  
Responsable d'affaire

**B. LOPEZ DE RODAS**  
Chef du Service Emissions-Energie

Ce document contient 2 pages et 0 annexe.

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de PUTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne couvrent que le matériel soumis aux présents essais, et identifiés dans le procès-verbal d'essais.

Union Technique de l'Automobile, du Motorcycle et du Cycle  
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 euros  
TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry



DOCUMENT N° 02/01148

**1. OBJET DES ESSAIS**

Ce document atteste la conformité du système de récupération des vapeurs de la société CLEAN AIR AS prévue par l'annexe 1 des arrêtés du 17 mai 2001 fixant les modalités d'application du Décret n°2001-349 du 18 avril 2001.

**2. COMPOSITION DU SYSTEME TESTE**

- ↳ Pistolet : ELAFLEX ZVA GRV3
- ↳ Flexible : ELAFLEX SLIMLINE
- ↳ Organe déprimogène : GAST PBB-10
- ↳ Système de régulation : CLEANAIR CA-40/80

**3. CARACTERISTIQUES DU SYSTEME**

- ↳ Valeur de débit maximal : 40 l/min
- ↳ Perte de charge maximale : 90 mbar

**4. RESULTATS**

- ↳ Taux de récupération au débit maximal : 83,04 %
- ↳ Taux de récupération à 50% du débit maximal : 82,87 %
- ↳ Taux volumétrique au débit maximal : 97,02 %
- ↳ Taux volumétrique à 50% du débit maximal : 96,55 %
- ↳ Facteur d'équivalence « K » : 1,04

**5. VARIANTES**

Les éléments suivants présentent les mêmes caractéristiques techniques que les éléments testés et ne modifient pas les résultats précités.

- ↳ Organe déprimogène : GAST PBB-12